

La protection sociale en Afrique de l'Est : mettre l'avenir à profit

Alexander Pick, Centre de développement de l'OCDE, Programme de l'UE sur les Systèmes de Protection Sociale

Le Programme de l'UE sur les Systèmes de Protection Sociale (EU-SPS) a récemment publié un rapport sur l'avenir de la protection sociale dans six pays d'Afrique de l'Est : l'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie (OCDE 2017).¹ Ce rapport examine les grandes tendances démographiques, économiques, sociales et environnementales susceptibles d'affecter la demande en protection sociale d'ici à 2065, une période qui correspond à celle de l'Agenda 2063. Dans ce dernier, l'Union africaine expose l'avenir qu'elle envisage pour le continent, où la protection sociale aura un rôle fondamental à jouer.

Ce rapport se demande également comment la protection sociale pourrait exercer une influence positive sur ces grandes tendances et mettre leur potentiel à profit pour permettre à ces six pays de poursuivre les impressionnants progrès réalisés depuis le début du XXI^e siècle.

Une grande partie de ce rapport est consacrée au défi démographique auquel se trouve confrontée l'Afrique subsaharienne. Selon les projections démographiques des Nations Unies, la population de ces six pays devrait en moyenne tripler au cours des cinquante années à venir et enregistrer le plus fort taux de croissance en Ouganda et le plus faible en Éthiopie. Le déclin des taux globaux de fertilité dans les pays examinés laisse présager que la croissance démographique pourrait être encore plus forte que prévue. Malgré l'urbanisation rapide de ces pays, leurs populations rurales continueront de croître et resteront dans certains cas plus nombreuses que leurs populations urbaines jusqu'en 2050. Cette croissance va lourdement peser sur l'offre des services publics et les infrastructures ; l'offre de travail risque quant à elle d'excéder largement la demande, en particulier chez les jeunes.

Les six économies enregistrent toutefois une baisse de leur taux de dépendance, c'est-à-dire une hausse du nombre de leurs producteurs par rapport à leur nombre de consommateurs. Le rapport explique que cette évolution favorable de la pyramide des âges permettra de maintenir une solide croissance du produit intérieur brut (PIB) dans un avenir proche. Connu sous le nom de « dividende démographique », cet effet a largement contribué au « miracle économique » de l'Asie de l'Est. Pour qu'un tel miracle se produise, il faudra toutefois que la population en âge de travailler exerce un emploi productif et que le taux de fertilité continue de baisser à un rythme aussi soutenu que possible.

Depuis le début du siècle, la structure des six économies en question n'a connu qu'une lente évolution ; si les transformations structurelles ne s'accroissent pas, leur niveau de productivité restera faible par rapport au reste du monde. Si les tendances actuelles se poursuivent, la structure de l'emploi va elle aussi évoluer progressivement : les nouveaux venus sur le marché du travail (dont l'effectif moyen s'élève à sept millions pour l'ensemble des six pays au cours des cinquante prochaines années) auront du mal à obtenir un emploi rémunéré dans le secteur secondaire ou tertiaire et la main-d'œuvre continuera majoritairement d'exercer dans des entreprises familiales ou dans l'agriculture. Leur vulnérabilité restera donc très élevée et les travailleurs ruraux seront particulièrement exposés aux conséquences du changement climatique.

Ce rapport montre également qu'en se conjuguant, la croissance démographique et les inégalités freinent le recul de la pauvreté dans les six pays, même dans un contexte de croissance relativement solide du PIB. La hausse des revenus per capita se trouve en effet diluée sous l'effet d'une forte croissance démographique, tandis que l'existence de profondes inégalités entrave le ruissellement des gains de la croissance jusqu'à ceux qui se trouvent au pied de l'échelle de distribution des revenus. Les meilleures prévisions de réduction de la pauvreté concernent l'Éthiopie, qui enregistre les plus faibles taux de fertilité et d'inégalités parmi les pays examinés, et les plus mauvaises concernent la Zambie, où les inégalités sont actuellement les plus



élevées. Au rythme actuel, aucun pays ne parviendra à faire descendre son taux d'extrême pauvreté sous la barre des dix pour cent d'ici 2030. En termes absolus, les résultats s'avèrent encore moins bons : le nombre de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté dans ces six pays ne baissera que très peu au cours des cinquante prochaines années.

Le rapport classe ensuite ces tendances dans sept grands défis qu'il incombera à la protection sociale de relever :

- Accélérer la réduction de l'extrême pauvreté en élargissant la couverture de l'assistance sociale au sein du quintile le plus pauvre ;
- Promouvoir l'assurance sociale dans un contexte de forte informalité pour garantir un recul durable de la pauvreté ;
- Soulager la pression pesant sur les marchés du travail découlant de la croissance rapide de la population en âge de travailler en proposant des programmes de travaux publics ;
- Adapter les programmes d'assistance sociale à des cadres urbains caractérisés par un contexte d'urbanisation rapide et souvent désordonnée ;
- Intégrer la protection sociale à des stratégies d'adaptation au changement climatique en privilégiant des programmes de développement ex ante axés sur le renforcement de la résilience par rapport à une aide humanitaire ex post fournie dans des régions vulnérables ;
- Assurer un dividende démographique en tirant profit de la capacité de la protection sociale à autonomiser les femmes et à stimuler le capital humain pour réduire les taux de fertilité et renforcer la productivité ;
- Opérer de façon progressive et durable le changement du financement de la protection sociale nécessaire pour permettre à cette dernière de relever ces défis sans aggraver la pauvreté ni les inégalités.

Les politiques à mettre en place pour relever ces grands défis requièrent la présence de différents facteurs favorables dans ces six pays, dont l'instauration de systèmes de protection sociale dotés d'une cohérence interne et compatibles aux programmes de développement nationaux dans leur ensemble. Il est également nécessaire d'élaborer des stratégies de renforcement des capacités pour améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de protection sociale, au niveau individuel comme institutionnel. Il est essentiel que la conception des programmes de protection sociale repose sur la collaboration des partenaires sociaux issus du gouvernement, de la main d'œuvre, des entreprises et de la société civile pour que les réformes recueillent l'adhésion populaire. Il est enfin nécessaire de disposer de données plus nombreuses et de meilleure qualité pour comprendre les besoins de la population et l'impact des différentes interventions, mais aussi pour en améliorer l'administration.

Référence :

OCDE. 2017. *Social Protection in East Africa: Harnessing the Future*. Paris : les Éditions de l'OCDE. <<http://dx.doi.org/10.1787/9789264274228-en>>. Consulté le 31 juillet 2017.

Note :

1. Pour regarder un webinaire consacré à la présentation du rapport de l'OCDE (2017), cliquer sur le lien suivant : <<http://socialprotection.org/discover/publications/webinar-presentation-social-protection-east-africa-harnessing-future>>.